



COMMENT RÉSERVER VOTRE PTI BUS ?

0 805 38 38 74

Service & appel
gratuits

Appelez le **0 805 38 38 74** pour fixer votre rendez-vous.

La veille avant 18h pour le lendemain matin.

Le vendredi avant 18h pour le lundi matin.

Horaires de la centrale de réservation : **du lundi au vendredi**
(sauf les jours fériés) de **8h à 18h**.

LE JOUR DU RENDEZ-VOUS

- Présentez-vous au point d'arrêt 5 minutes au moins avant l'heure du rendez-vous ou soyez prêts à votre domicile pour les personnes à mobilité réduite.
- En cas d'annulation, prévenez l'opérateur au plus tôt.

LES TARIFS ?

Le territoire de la CCPEVA est découpé en 4 zones.
Si vous vous déplacez :

- Dans une même zone : **1,50 €** le trajet simple
(carnet de 10 tickets à 10 €)
- D'une zone à l'autre : **3,50 €** le trajet simple
(carnet de 10 tickets à 25 €)

Le billet est à payer auprès du conducteur PTI BUS.

Plus d'infos et liste des arrêts sur www.cc-peva.fr

PTI BUS

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

*Pti Bus
vient vous chercher !*

0 805 38 38 74

Service & appel
gratuits



du lundi au samedi
de **9h à 17h30**



LE TRANSPORT À LA DEMANDE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

PTI BUS est un service de transport en commun sur réservation, complémentaire des lignes de bus existantes, mis en place par la communauté de communes pays d'Evian - vallée d'Abondance. PTI BUS vient vous chercher au plus près de chez vous (ou à votre domicile si vous êtes considérée comme personne à mobilité réduite) pour aller chez le médecin, faire les courses ou pour vos démarches administratives.

VOS DÉPLACEMENTS DANS LE PAYS D'EVIAN ET LA VALLÉE D'ABONDANCE

Les 22 communes sont réparties en 4 zones.

ZONE 1*

*La circulation à l'intérieur de cette zone est réservée aux PMR** - pour les autres usagers, utiliser le réseau de bus : www.leman-but.fr

MARIN
PUBLIER
EVIAN

ZONE 2

SAINT-GINGOLPH
NEUVECELLE
MEILLERIE
MAXILLY
LUGRIN
NOVEL

ZONE 4

CHENEVOZ
VACHERESSE
BONNEVAUX
ABONDANCE
LA CHAPELLE
D'ABONDANCE
CHÂTEL

ZONE 3

BERNEX
THOLLON
CHAMPANGES
FÉTERNES
SAINT-PAUL
VINZIER
LARRINGES



POUR QUI ?

Vous habitez l'une des 22 communes du territoire et répondez à l'un des critères suivants :

- Agé de 60 ans et plus
- Titulaire des minima sociaux
- En insertion professionnelle
- A mobilité réduite (PMR**)

POUR ALLER OÙ ?

- Dans l'une des communes du pays d'Evian ou de la vallée d'Abondance
- Pour rejoindre une correspondance avec d'autres lignes de transport
- Vers Thonon (**personnes à mobilité réduite uniquement**)

QUAND ?

PTI BUS vous emmène du lundi au samedi de 9h à 17h30, toute l'année, sauf jours fériés.

Les horaires sont modulables en fonction des demandes enregistrées et des conditions météorologiques.

VOYAGEURS PMR**

**PMR : personnes à mobilité réduite (personne ayant des difficultés à se déplacer, fauteuil roulant, femme enceinte, ...)



- Prise en charge et dépose **à votre domicile**
- Déplacement possible **à l'intérieur et entre les ZONES**
- Déplacement possible **vers Thonon** (Hôpital, place des Arts et Maison médicale)